



HAL
open science

Champ(s) de formation Sciences de l'Homme

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Sciences de l'Homme. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02036035

HAL Id: hceres-02036035

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036035v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Sciences de l'homme"

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Sonja Denot-Ledunois, présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

La démarche de structuration des champs de formation est différente suivant les établissements de la Communauté d'universités et d'établissements d'Aquitaine (CUEA). L'Université de Bordeaux (UB), l'un des six membres fondateurs de la CUEA a fait le choix du pilotage opérationnel et de la mise en œuvre de son offre de formation à travers sept composantes de niveaux intermédiaires : d'une part les quatre collèges, Sciences et technologie ; Sciences de la santé ; Droit, science politique, économie, gestion ; Sciences de l'homme, auxquels s'ajoutent d'autre part, l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation ; l'Institut des sciences de la vigne et du vin, et l'Institut universitaire de technologie (IUT).

Le collège Sciences de l'homme correspond au champ de formation du même nom. Les objectifs scientifiques et professionnels de ce champ sont multiples, notamment ceux de garantir la cohérence et la qualité de la formation dans un continuum du niveau licence jusqu'au doctorat (avec ou sans période de mobilité à l'étranger), de favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle, de faire bénéficier le public étudiant des apports de la recherche dans le cadre des formations inscrites dans le champ.

Celui-ci, de nature pluridisciplinaire, est articulé autour de fortes identités disciplinaires : Psychologie, Sociologie, Anthropologie, Sciences de l'éducation et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Ce caractère conduit à organiser une architecture de cinq mentions de licence dans le secteur des Sciences de l'homme et de la société ouvrant sur des poursuites d'études en licence professionnelle (LP) et master déclinées en trois spécialités pour les LP et en cinq mentions de master.

Les secteurs professionnels ciblés par les LP concernent l'emploi-formation-insertion, l'aide à l'aidant, et la gestion des organisations, des services sportifs et de loisirs. Enfin, le périmètre du champ *Sciences de l'homme* inclut huit diplômes d'université et un diplôme d'état de Psychologie scolaire non évalués.

Le champ *Sciences de l'homme* est concerné par les activités de recherche menées dans les laboratoires 2 Equipes d'accueil (EA) et 4 Unités mixtes de recherche (UMR) auxquels appartiennent des enseignants-chercheurs et des enseignants notamment : le Laboratoire de Psychologie santé et Qualité de vie - EA 4139 - INSERM U897 ; l'ADESS : Aménagement, développement, environnement, sociétés, santé (CNRS Université de Bordeaux - Université Montaigne Humanités) - UMR 5185 ; le LAM : Les Afriques dans le monde (CNRS - Sciences po Bordeaux) - UMR CNRS 5115 ; l'IAC-LAHIC : Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain-Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture : CNRS-EHESS Ministère de la Culture Paris - UMR 8177 ; le LACES : Laboratoire Cultures, Education et Société - EA 4140, et le Centre Emile Durkheim - UMR CNRS 5116.

L'offre de formation de l'UB se déploie sur l'un des plus grands campus d'Europe implanté sur plusieurs sites à l'échelle de la région Aquitaine : « Talence, Pessac, Gradignan », « Carreire », « Victoire » et « Rive droite », l'agglomération bordelaise (Mérignac, Floirac, Villenave d'Ornon), ainsi qu'à Agen, Périgueux, Arcachon, Eyzies, Dax et Bayonne.

Synthèse de l'évaluation des formations

L'évaluation du champ *Sciences de l'homme* porte sur un ensemble de huit licences dont cinq (deux licences générales et trois spécialités de licence professionnelle) sont accessibles après l'obtention de 120 crédits ECTS, et de cinq mentions de masters. Les masters correspondent à treize spécialités dont l'une d'entre elles ne fait pas l'objet d'évaluation puisqu'elle s'inscrit dans l'offre de formation Métiers de l'enseignement et de la formation (MEEF) de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de Bordeaux (ESPE Aquitaine).

L'adéquation des cursus avec les objectifs des formations est mise en évidence dans les aspects pédagogiques des licences, licences professionnelles et masters du champ. Les objectifs sont clairement définis et cohérents avec les métiers ciblés. Les domaines de connaissance et de compétences proposés aux étudiants dans le cadre de leur cursus sont variés et s'inscrivent dans le large domaine des sciences humaines et sociales. Les perspectives professionnelles s'ouvrent notamment, sur le monde de la recherche, celui du travail et de l'insertion sociale, celui des politiques publiques et de l'urbanisme, celui de l'éducation, de la santé, des arts et de la culture, ou encore celui des activités physiques et sportives.

Les enseignements sont diversifiés et permettent, outre l'acquisition d'outils méthodologiques, d'enrichir les choix de formation pour aider à l'insertion professionnelle des diplômés.

La spécialisation progressive au cours des cursus de licence Sociologie ; Psychologie ; STAPS, laisse à l'étudiant la possibilité de s'orienter soit vers une poursuite d'études en master Anthropologie sociale ethnologie ; Psychologie ; STAPS ou Sociologie, soit opter pour l'insertion professionnelle immédiate. Il est attendu qu'il acquiert des compétences, lesquelles seront éventuellement collectées dans un portefeuille d'expériences et de compétences mais sans précisions sur l'usage qui en est fait. Pour autant deux mentions sont identifiées en troisième année de licence, Anthropologie ethnologie et Sciences de l'éducation. Cette particularité rend ces cursus accessibles aux étudiants issus de parcours différents et à un public de formation continue. De manière générale, un dispositif d'accompagnement (unités d'enseignement (UE) de mise à niveau) et d'orientation (UE fléchées) peut être activé. Cependant l'absence de présentation des contenus de formation en licence Sciences de l'éducation ou de Psychologie, ne conduit pas à intégrer toutes les formations du champ dans ce constat.

La réalité professionnelle et le lien avec les entreprises ou institutions, sont caractérisés par une unité d'enseignement et/ou un stage obligatoire dès le cycle licence (STAPS), mais le cadre pédagogique, destiné à accompagner l'étudiant n'est pour certaines formations que peu ou pas décrit (Psychologie ; Sciences de l'éducation). Dans le champ *Sciences de l'homme*, la place du stage est généralement bien valorisée puisqu'il contribue à l'insertion professionnelle. Selon les formations et les parcours, le stage est facultatif en M1 pour les masters de Sociologie ; Anthropologie sociale ethnologie ; Psychologie (pour certains parcours type) ou obligatoire, voire totalement intégré au cursus mais les informations relatives au dispositif ne sont pas systématiquement présentées (STAPS). Les étudiants de licence (Psychologie par exemple) peuvent bénéficier du soutien de la mission d'appui à l'orientation et l'insertion professionnelle (MAOIP) qui regroupe le Service commun universitaire d'information et d'orientation SCUIO et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP).

La place de la recherche est inégalement affichée. Lorsqu'elle est bien déclinée dans les formations de master adossées aux laboratoires du champ, elle est formalisée par la mise en place d'enseignements de méthodologie à la recherche (master de Psychologie), la proposition d'études expérimentales en appui sur l'activité et les locaux des laboratoires, la mise en place de séminaires, ou encore l'accueil d'étudiants (masters STAPS ; Anthropologie sociale ethnologie). Pour d'autres formations, elle est parfois peu visible.

La dimension internationale est discrète dans la majorité des formations. Lorsqu'elle est identifiée, elle correspond à quelques étudiants étrangers inscrits en licence de *Sciences de l'éducation*, un ou deux enseignements en langue anglaise en licence de Sociologie, et master Anthropologie sociale ethnologie ou encore la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger (master de Sociologie). Deux formations déclarent un potentiel de mobilité : *STAPS* et *Psychologie*. Pour la première, la mobilité s'inscrit dans l'obtention du label Europass proposée en bi-diplomation avec l'université du Pays Basque, mais le dossier ne donne aucune indication précise concernant les échanges internationaux et l'on ignore si la mobilité est proposée en cycle licence ou master. Pour la seconde formation, *Psychologie*, la mobilité est organisée en master dans le cadre du réseau Europsy. Ce réseau valide une reconnaissance européenne du titre français de psychologue mais les bénéfices pour la formation ne sont pas clairs.

Les étudiants peuvent s'inscrire dans les formations du champ *Sciences de l'homme*, de différentes façons : selon le niveau et le cursus antérieur. L'accès par la voie de la formation initiale est majoritaire mais quelques formations accueillent dès le cycle licence un public d'inscrits soit par la voie de la formation continue, soit originaires d'autres établissements. A ce public s'ajoute celui des étudiants étrangers, pour la licence *Anthropologie ethnologie*. Les modalités de recrutement sont diversifiées : un recrutement sur dossier et entretien pour l'accès en master STAPS et en master *Anthropologie sociale ethnologie*, un tirage au sort pour l'accès à la licence STAPS, une sélection pour l'accès en licence de *Psychologie*, mais sans que l'on connaisse les critères. Ce dernier mode de recrutement se conjugue avec un tutorat d'accueil.

Les dispositifs d'accompagnement manquent parfois de précisions, voire ne semblent pas être opérationnels, notamment pour ce qui concerne l'aide à la réussite des étudiants ou encore les procédures d'orientation-réorientation dans l'offre de formation du champ (pour le master STAPS ; la licence *Anthropologie ethnologie*).

Certains étudiants bénéficient de passerelles au niveau du cycle licence (L1 et L2) entre les formations du champ. C'est le cas entre la licence *Psychologie* et la licence *Sociologie*. Cette perméabilité entre cursus prend en compte la diversité des publics conduisant les équipes pédagogiques à organiser l'aide à la réussite de ces étudiants en s'appuyant par exemple sur des tuteurs-étudiants ou sur des enseignants-référents par TD. Le taux de réussite varie en moyenne entre 60% et 70% selon le cycle d'études, lorsque l'indicateur est donné.

L'outil numérique reste dans l'ensemble assez peu exploité même si les enseignants utilisent la plateforme Moodle et d'autres outils collaboratifs. Néanmoins, les enseignants de la licence de *Psychologie* ont bénéficié d'un accompagnement pour la mise en place des ressources numériques.

Dans la mesure où l'architecture du champ est bien décrite, l'organisation des mentions est lisible et la déclinaison en parcours bien identifiable. Les spécialités et parcours conduisent à préciser le déroulement du cursus. Les étudiants, d'une part ont des repères pour effectuer un choix d'orientation vers un secteur professionnel et les futurs employeurs, d'autre part peuvent identifier les compétences des diplômés à partir des annexes descriptives au diplôme, délivrées par l'Université de Bordeaux.

Les formations du champ *Sciences de l'homme* bénéficient de l'environnement institutionnel, scientifique et socio-économique favorable de la région Aquitaine. Elles sont déployées sur un territoire dynamique, qui accueille les étudiants dans un ensemble de structures et organismes très variés, mobilisé pour contribuer à développer, en partenariat avec l'UB, la dimension professionnelle des formations. Cette évolution s'opère de façon privilégiée dans le cadre d'un continuum licence-master. Même si la relation avec le monde socio-économique n'est pas systématiquement précisée, l'accompagnement des étudiants vers la connaissance des métiers et l'insertion professionnelle fait l'objet d'un effort de la part de la majorité des équipes pédagogiques.

Les formations bénéficient de solides liens avec les unités de recherche au travers des enseignements. Pour ce qui concerne le master STAPS, le programme est articulé avec les travaux des laboratoires de recherche « Cultures, Education, Sociétés » (LACES, EA 4140). Les liens formation-recherche du master de *Sociologie* se font avec le Centre Emile Durkheim (UMR 5116) et ceux du master de *Psychologie* avec le laboratoire de psychologie « Santé et qualité de vie » (EA 4139) mais s'appuient également sur l'équipe « Vieillesse cérébrale » de l'unité INSERM « ISPED U 897 », ainsi qu'avec l'école doctorale SP2 (Sociétés, Politique, Santé Publique). Le bon positionnement du master *Anthropologie, sociologie, ethnologie* est à souligner : il est adossé à deux UMR CNRS Aménagement développement, environnement santé société (ADESS) et Les Afriques dans le monde (LAM), et permet ainsi aux étudiants de se réorienter dans l'option alternative de la formation.

L'implication des professionnels ne fait pas l'objet d'un suivi particulier. Par exemple, les volumes horaires qui leur sont attribués ainsi que leur qualité, sont peu renseignés. Ce manque d'information concerne également les équipes pédagogiques. Les professionnels interviennent surtout sur des actions de tutorat, des ateliers, des codirections de mémoires ou de stages. Ils sont peu sollicités pour un appui au pilotage ou une contribution aux conseils de perfectionnement des formations, excepté pour les formations STAPS dispensées sur le site de Bayonne ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*. Quant aux acteurs de la recherche, leur implication est concrète et valorisée souvent dès le cycle licence. Elle correspond : à un apport théorique et scientifique, à une actualité des travaux menés et dispensés dans les formations et à une incitation à la poursuite d'études pour les étudiants dont les perspectives professionnelles sont tournées vers les métiers de la recherche.

Le pilotage des formations est hétérogène au niveau du champ *Sciences de l'homme*. Il est assuré soit par un responsable avec l'appui d'une équipe pédagogique, soit par un ensemble collégial comme cela est le cas dans la formation STAPS et en master de *Sociologie*, ou par une multiplicité d'instances, en master de *Psychologie* par exemple. La mise en place des conseils de perfectionnement n'est pas généralisée dans les formations du champ. Lorsque le conseil est opérationnel, les orientations proposées et les ajustements préconisés ne sont ni présentés, ni valorisés dans les dossiers.

Les effectifs des deux dernières années sont connus pour neuf formations du champ sur les treize évaluées et correspondent à une stabilité ou une augmentation du nombre d'inscrits, notamment pour les licences de *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation* et les masters *Anthropologie sociale ethnologie* ; *Sciences sociales*. Les données communiquées pour certaines formations correspondent aux années 2008 à 2010, ce qui ne permet pas une approche actualisée de la formation en termes de suivi des étudiants.

Les résultats de l'insertion professionnelle ne sont pas présentés dans la grande majorité des dossiers. Les données relatives au devenir des étudiants, à la poursuite d'étude ou à l'insertion professionnelle sont partiellement renseignées en licence de *Psychologie* et en masters de *Sociologie* ; de *Psychologie*, voire non renseignées pour la majorité des formations de licences STAPS ; *Anthropologie ethnologie* ; *Sciences de l'éducation* ; *Sociologie* et pour le master d'*Anthropologie sociale ethnologie*. Sur l'ensemble des formations évaluées dans le champ *Sciences de l'homme*, la moitié affiche des données correspondant à une insertion professionnelle pour les promotions sortantes entre 2008-2010 (en moyenne près de 80%), mais la méthodologie doit être plus rigoureuse et précise pour conduire à une analyse de cet indicateur majeur dans l'évaluation du champ.

Il est constaté, excepté pour la licence professionnelle (LP) *Technicien coordonnateur de l'aide psycho-sociale à l'aidant* que les outils permettant d'assurer le suivi des étudiants et d'apprécier l'insertion professionnelle ne sont pas mobilisés. Il manque aux acteurs pédagogiques les indicateurs utiles à l'analyse de la formation en termes d'adéquation entre les contenus, les objectifs et les métiers visés. En ce sens, les équipes enseignantes ne disposent pas de tous les éléments destinés à travailler sur l'amélioration de la qualité des formations dispensées dans le champ *Sciences de l'homme*, alors que ces informations devraient être au centre de leurs préoccupations.

Avis du comité d'experts

Le champ *Sciences de l'homme* présente une architecture organisée autour de treize mentions équilibrées entre des licences générales, licences professionnelles et masters. Elles s'articulent entre elles pour offrir des parcours universitaires dont le caractère progressif de la spécialisation est à souligner. Cette diversité de niveaux d'entrées ou de sorties dans le champ *Sciences de l'homme* montre que l'UB construit une offre de formation à vocation pluridisciplinaire en prenant en compte la diversité du public, de statuts et de cursus. Cette attention mérite d'être renforcée en améliorant le dispositif d'accompagnement et de suivi des étudiants ainsi que l'accès aux formations par la voie de la formation continue.

L'organisation du champ est pertinente et présente une complémentarité avec certaines formations du site de Bordeaux pour des enseignements partagés au niveau du cycle licence avec l'IUT Bordeaux Montaigne et l'école de sage-femme. Un partenariat solide et fructueux avec l'IEP de Bordeaux contribue au rayonnement des formations concernées.

Le caractère effectif de la mutualisation à l'intérieur du champ est identifiable au niveau licence par l'architecture commune organisée comme un cursus progressif et ouvrant sur plusieurs parcours de licences de *Sociologie* et de *Psychologie*. Les volumes horaires et les UE concernés par cette mutualisation ne sont cependant pas connus. Dans la perspective d'une poursuite d'études en master, des mutualisations sont positionnées au niveau du M1 sous la forme d'un tronc commun (master *Sociologie*).

En résumé, la mutualisation prend plutôt la forme d'un partage de domaines d'enseignement, de méthodologies, d'études et d'un territoire socio-économique prêt à faciliter l'insertion des diplômés grâce à une offre de stages et à un partenariat appuyé contribuant au développement des formations du champ *Sciences de l'homme*.

L'approche pluridisciplinaire des sciences humaines et sociales permet un potentiel de formations dont la qualité est renforcée par un solide adossement aux laboratoires (master *Anthropologie sociale ethnologie*) et par la mobilisation des acteurs de la recherche. Pour autant, si les partenariats avec l'étranger autorisent un cadre de mobilité pour les étudiants, les dispositifs de préparation à ces cursus éloignés (certifications par exemple) sont peu décrits et peu valorisés alors que les étudiants participent à des échanges internationaux. Le master STAPS présente, pour l'une des spécialités (site de Bayonne), une ouverture exemplaire à l'international qui s'appuie sur la dimension transfrontalière.

Conclusions

L'Université de Bordeaux définit un champ *Sciences de l'homme* bien positionné au sein de l'établissement et dans l'environnement dynamique de la région Aquitaine. Les liens avec le monde socio-économique se traduisent dans le rapprochement entre les formations universitaires et un bassin d'emploi potentiel largement ouvert sur une géographie transfrontalière.

L'équilibre trouvé pour articuler la dimension recherche et formation renforce la cohérence du champ et permet d'afficher la valeur ajoutée universitaire indispensable aux formations de qualité inscrites dans un continuum licence master doctorat.

Les formations semblent attractives, et une attention particulière est portée à la spécialisation progressive. L'absence de suivi des diplômés, en termes de recrutement du public, de réussite et de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, ou la trop discrète analyse sur les formations et leurs ajustements, risquent cependant de limiter la capacité des équipes pédagogiques à faire évoluer les formations en phase avec les milieux socio-économiques. Il manque, par ailleurs, des données essentielles à la réflexion sur l'offre de formation du champ.

Recommandations :

- valoriser et préciser les contenus de formations pour une meilleure connaissance de l'offre du champ Sciences de l'homme.
- améliorer le suivi des étudiants et le recueil des données de l'insertion professionnelle.

- activer les passerelles dans le champ de formations.
- encourager la diversité des publics et favoriser la formation continue comme une voie d'accès aux formations.
- engager une réflexion sur les dispositifs d'orientation, réorientation, passerelles et formations adaptées aux cursus antérieurs.
- préparer les étudiants à la mobilité internationale pour bénéficier des partenariats mis en place.
- développer la place du numérique en tant qu'outil et méthode pédagogiques.
- saisir les opportunités de synergie entre les structures (ESPE, IEP, IRTS) pour construire des complémentarités dans l'offre du champ Sciences de l'homme.

Points forts :

- Une architecture de l'offre de formation qui respecte une spécialisation progressive.
- Un solide positionnement dans un territoire dynamique.
- Un lien étroit et fructueux avec la recherche au bénéfice des formations du champ.

Points faibles :

- Absences de données essentielles sur le suivi des diplômés limitant l'aide au pilotage.
- Des incohérences entre le dossier champ de l'établissement et les dossiers formations.
- Un partenariat professionnel peu valorisé.
- Un dispositif de préparation à la mobilité peu développé.
- Des dossiers mal renseignés, des masters non déclinés en spécialités.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.